



Murmures du Riveilhou

Editorial

Au mois de juin, l'équipe qui s'est présentée à vos suffrages vous a proposé une information par un bulletin que nous essaierons de faire paraître régulièrement.

Ceci en est le premier numéro ; il sera sans doute très imparfait.

Souhaitons lui tout de même un long futur.

Nous vous ferons connaître les principales décisions du conseil municipal et vous les expliquerons au mieux.

Nous pensons aussi vous faire retrouver ou observer les sites intéressants de notre commune. Nous voudrions vous rappeler un peu d'histoire locale souvent formée de petites anecdotes plus que de faits extraordinaires.

*Nous espérons que ces
Murmures du Riveilhou*

permettront de créer une liaison entre les habitants. Dans cet esprit, nous invitons avec insistance tous ceux qui veulent s'exprimer sur un sujet concernant notre village, à rédiger un mot, même bref, sans prétention mais sans appréhension non plus.



RIVEL (Aude) — Avenue de Puivert

Photo Grangé

municipal.

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal (R. P. I.)

Depuis cinq ans, l'école de RIVEL fonctionne avec l'école de Sainte-Colombe dans le cadre d'un R. P. I.

Les élèves sont regroupés par cycle. A RIVEL le cycle trois (CE2, CM1, et CM2) compte 18 élèves dont 16 de Sainte-Colombe.

Le regroupement a permis de maintenir l'école de RIVEL et de construire une école maternelle à Sainte-Colombe. Le ramassage des élèves se fait avec un car qui passe, matin, midi et soir.

Les enfants de l'école.

Amis du RIVEILHOU, c'est à vous

Je voudrais vous parler des couleurs d'eau.

Savez-vous que ces petites bêtes inoffensives nous sont utiles ? La couleuvre vipérine (c'est son nom) que nous trouvons sur les bords et dans le Riveilhou consomme de petits poissons, mais aussi des rats et mulots qui passent par là et c'est vraiment bien !

Si, un jour, vous décidez d'aller tremper vos pieds, et, dès que vous arrivez sur place, vous voyez une couleuvre, faites-lui peur (sans lui faire de mal) et ne la touchez pas car elle pue énormément, c'est sa seule défense.

Soyez tranquille car quand il y a une couleuvre, il n'y a jamais de vipères ou autres serpents qui hantent nos rêves.

Allez, soyez sympas avec ces pauvres petites bêtes !

Félix HOULIAT

Informations Municipales

Le nouveau conseil municipal a été mis en place lors de la séance du 23 Juin 1995. Il a été composé de la façon suivante :

Maire : Jean - Pierre SALVAT

Adjoint, délégué plus spécialement aux bâtiments communaux : Antoine VIDAL

Adjoint, délégué plus spécialement à la voirie communale : Jean - Claude BOULBET

Conseillers municipaux : J. Artigues ; C. Chauveton ;

O. Foursin ; H. Foussarigues ; M. L. Calvet ; L. Plantié ; R. Sola ; J. Tedeschi.

Depuis lors, le conseil municipal s'est réuni à quatre reprises : - les 06 et 28 juillet, le 15 septembre et le 20 octobre.

La commission des travaux s'est réunie trois fois pour faire le tour du village, des hameaux et des fermes. La commission des finances a préparé le budget supplémentaire qui a été voté le 15 septembre.

Après le départ à la retraite de Madame JOURET, la municipalité a procédé au recrutement d'un nouvel employé à mi-temps. Il s'agit de Marcel FONTA que tous les habitants de RIVEL connaissent bien. Ceci a permis d'assurer l'entretien du village pendant le mois d'août. Vous avez sans doute entendu parler de la réfection de la voirie dans nos rues, il s'agit effectivement d'une décision que nous avons prise et qui verra sa réalisation dans le courant de l'année 1996, si tout se passe bien.

Jean - Pierre SALVAT

Le groupement sportif et culturel (G. S. C.)

Le groupement sportif et culturel Riveleois a un nouveau bureau :
Président : Jérôme TEDESCHI ; Vice - président : Pascal LHAT
Trésorière : Martine RIVES ; Vice - trésorier : J. Philippe PADET
Secrétaire : Danielle SALVAT

Tarifs d'abonnement au G. S. C. . Adultes :

1 personne : 130 F/an
2 personnes: 230 F/an
3 personnes: 300 F/an
4 personnes: 360 F/an

Enfants : 60 F/an

Location du terrain : 30 F/ heure

Activité culturelle Canton

Le réseau culturel du foyer d'éducation populaire de CHALABRE
a élaboré le calendrier de spectacles suivant :

- le 19 novembre 1995 à 15 H au foyer rural de Sainte - Colombe :
"Lumière et Moisson" par la compagnie : Avant Quart
- le 03 février 1996 à 21 H à Chalabre : " Quand Poquelin quitta Molière"
par la compagnie du Léopard Bleu et Créatures .
- le 23 février 1996 à 21 H à Puivert : " les débuts de l'enfant miel "
par Yves Gaudin
- le 14 mai 1996 à 21 H à Caudeval : " les Girls " par la compagnie Contre - Pour

_____ Jérôme ARTIGUES

La semaine d'animation 1995

Le comité des fêtes de RIVEL , ainsi que la municipalité , ont organisé du 14 au 19 août 1995 , la quatrième semaine d'animation annuelle consécutive . Cette semaine d'animation a donné lieu à de nombreuses activités sportives et culturelles : - Tournoi de ping - pong ; - Tournoi de baby - foot ; - Concours de belote ; - Concours de pétanque ; - Concours de pêche ; - Randonnée pédestre ; - Exposition .

Cette semaine d'animation a également vu se dérouler les jeux intervillage par le Pays d'Accueil .

Cette semaine d'animation connaît , chaque année , un grand succès . Nous remercions tous les participants et leur donnons rendez - vous pour l'année prochaine .

Jérôme TEDESCHI

La forêt communale

Une délégation du conseil municipal s'est rendue le lundi 28 août à la forêt communale du pas de l'Homme Mort sous la conduite de deux responsables de l'O.N.F. qui en sont les gestionnaires : MM. Dilger et Marty.

Cela nous a permis de constater le bon entretien de la forêt. Toutefois, deux problèmes se posent :

-- sur le versant au Sud, de grands espaces peuplés d'arbres dépérissants et trop vieux ont été abattus ou restent à abattre. Cela demande ensuite de gros efforts de replantations. Certaines sont déjà effectuées d'autres restent à faire. Donc plantations et entretien de celles-ci demanderont des années d'investissements.

-- la desserte de la forêt de RVEL par une route forestière qui permettrait une meilleure accessibilité pour l'entretien et l'exploitation, et donc une sérieuse plus-value du bois mis à la vente. Malgré les efforts de l'O.N.F. le projet n'a pas encore abouti. Le conseil municipal et l'O.N.F. vont faire tout leur possible pour que cela se fasse rapidement.

Aux ventes aux enchères de Quillan, le 24 octobre, la commune était représentée par son délégué aux problèmes forestiers, Laurent PLANTIÉ. La coupe proposée a été adjugée à la société CHAUMONT, de Bélesta, pour la somme de 33000 francs.

Laurent PLANTIÉ

Opération campagne propre

Le Groupement de Développement Agricole du Chalabrais et la commission Environnement, Agriculture, Forêt du District organise un ramassage des carcasses de voitures qui jonchent les abords de nos bâtiments. Une liste des possesseurs d'épaves voulant coopérer sera établie par communes.

Les personnes qui n'auront pas été contactées peuvent se signaler à la mairie.

Nous invitons les gens concernés à participer pour que notre environnement soit plus agréable. C'est naturel !

Profiter du modernisme c'est bien mais laisser l'environnement au naturel c'est mieux parce que - même avec le progrès et beaucoup de bonne volonté, un squelette de voiture ne mettra jamais de feuilles et ne donnera jamais de châtaignes !

Jean - Claudé BOULBET

Les écoles du village

Depuis que l'enseignement est obligatoire, ou plutôt dès que la république et ses députés ont voté la loi sur la scolarité gratuite et obligatoire, il y a eu différentes écoles dans notre village. Nous ne pouvons les citer avec une juste chronologie mais nous espérons être en mesure de le faire bientôt.

Signalons cependant la maison des Soeurs où réside aujourd'hui Madame GRAUBY. Il existait aussi l'école de la place du CAZAL où passe le ruisseau ainsi nommé, l'entrée était située sur cette place mais on la retrouve dans la rue au dessus, ex café RIVES. L'école fut aussi dans la maison où réside actuellement Monsieur SOLA. Nous avons eu aussi l'ancienne école des filles, dernièrement école des petits, et enfin celle qui est toujours l'école communale, inaugurée en 1889.

Nous remarquerons une certaine continuité, ou peut-être une lignée d'instituteurs puisque l'actuel est M. Roger VIDAL alors que l'instituteur public Pierre VIDAL exerçait en 1862.

Paul LAGARDE

LES DÉCHETS

La limite entre gestion individuelle et le recours aux services

Tout secteur de vie génère des déchets. Leur volume, leur aptitude à l'élimination naturelle et spontanée, tout cela est très variable.

Des déchets végétaux, en sylviculture surtout, sensiblement dépourvus de nuisances, en passant par les cadavres d'animaux sauvages susceptibles de générer des proliférations microbiennes inquiétantes, jusqu'à nos déchets d'êtres vivants très évolués (...?) toute cette panoplie constitue aujourd'hui une préoccupation majeure.

Notre développement industriel intense, essentiellement favorisé par les énergies fossiles abondantes mises à notre service pour créer la "force mécanique" par les machines à vapeur, moteurs thermiques et autres modes de transformation, a alternativement servi nos attentes ou créé des besoins, en suivant régulièrement la même dérive pour générer toujours plus de déchets et de déchets à long cycle d'élimination.

Depuis un siècle, mis à part pôles industriels et miniers très ponctuels, la grande majorité des déchets y compris d'activité humaine était assimilable par les cycles naturels. Les contraintes plus particulièrement urbaines de distribution de denrées (conditionnement, emballage) ont mis en route ce processus à croissance très rapide de déchets industriels répartis vers tous les consommateurs que nous sommes. Le passage aux biens d'équipement domestique manufacturés et d'acquisition toujours plus accessible a encore aggravé cette situation.

Ainsi, de la gestion individuelle des déchets, encore en vigueur il y a seulement une génération (trois décennies) en zone rurale, nous connaissons actuellement la généralisation du traitement par sociétés de services.

Ces services facturés aux collectivités ou assurés par ces mêmes entités sont en fin de compte acquittés par chacun d'entre nous.

Il va de soi que plus on délègue cette charge aux services et plus le montant facturé s'élève. Le coût est composé de deux postes: - la collecte; - l'admission en décharge.

Le coût de collecte lié au volume à traiter par la seule fréquence des ramassages n'évoluera pas de manière continue, notre comportement n'a qu'une influence limitée.

Le coût d'admission en décharge, directement proportionnel aux masses déposées, est directement lié à notre comportement. Ainsi, certains déchets végétaux verts, donc très lourds, aggravent largement le coût alors qu'ils pourraient être gérés en zone rurale par chaque administré.

Par ailleurs, pour le stockage intermédiaire en containers communaux, nous sommes seuls responsables de leur bonne utilisation. La fréquence de collecte est telle que les déchets correctement préemballés (sacs adaptés toujours disponibles et acheminés à la demande par les employés municipaux) ne peuvent en aucun cas souiller les bennes. En conclusion, toute benne nauséabonde est tout simplement mal utilisée et reçoit d'administrés négligeants des matières humides ou grasses qui adhèrent aux parois et séjournent ainsi longuement pour à terme, fermenter et générer odeurs et foyers infectieux. Se montrer respectueux des autres c'est être responsable empreint de civisme et enfin voir nos employés municipaux plus disponibles pour des tâches réellement constructives et plus exaltantes que la désinfection anormalement rapprochée des containers.

Bien sûr tout précurseur responsable risque de se voir infligé par des tiers peu réfléchis la redoutable exclamation: "... mais pourquoi tu t'embêtes...!" (quand le "bê" n'est pas changé en "mer" et le "t" en "d"); soyez optimistes et persévérants avec le durcissement inéluctable des règlements et des contraintes l'exclamation sera prochainement remplacée par la flatteuse interrogative: "mais comment fais-tu, toi, pour y parvenir?".

Claude CHAUVETON

Les noms de nos rues

Voici un petit exercice de mémoire et de recherche.

Je vous cite en désordre quelques noms de rues ou de places.

Essayez de les situer dans le village.

Rue de la Liberté	Place de la Liberté	Rue du Barry
Rue des Aveugles	Chemin de la Tour	Rue de l'Arillo
Rue d'en Vierjo	Place du Cazal	
	Rue de la Pichareillo	

Si vous ne trouvez pas, discutez - en avec vos voisins. Peut-être même en apprendrez vous d'autres car je ne les ai pas toutes énumérées.

Jean - Pierre SALVAT